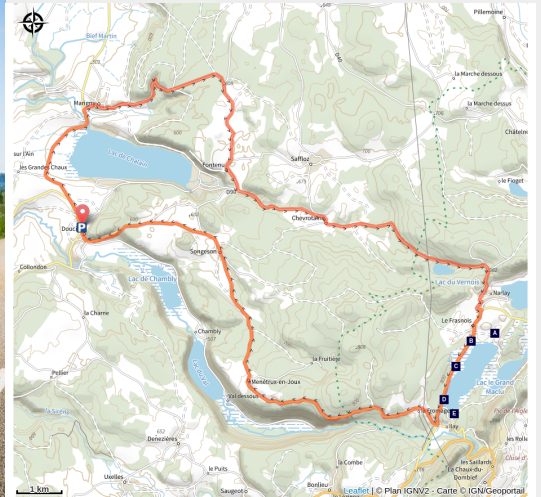


Boucle 12 : Tour des lacs

Terre d'Émeraude



Cyclistes le long du lac d'Illey (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Trois lacs, un site néolithique, les fameuses cascades du Hérisson ... Ce circuit mêle harmonieusement les activités agricoles et touristiques du secteur le plus fréquenté du Jura !

Suivre le balisage vélo 12 bleu

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 2 h 30

Longueur : 33.7 km

Dénivelé positif : 538 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Doucier

Arrivée : Doucier

Balisage :  Boucle Cyclo

Communes : 1. Doucier

2. Marigny

3. Fontenu

4. Chevrotaine

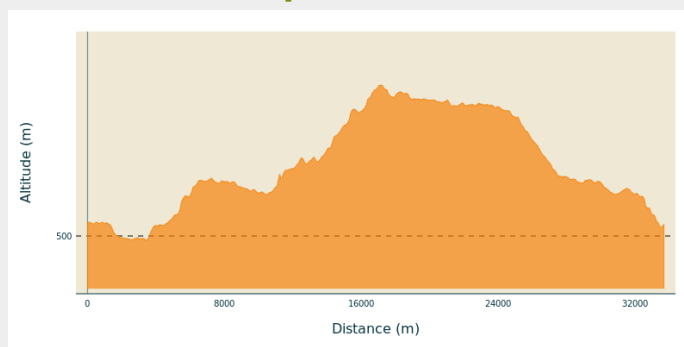
5. Le Frasnois

6. La Chaux-du-Dombief

7. Menétrux-en-Joux

8. Songeson

Profil altimétrique



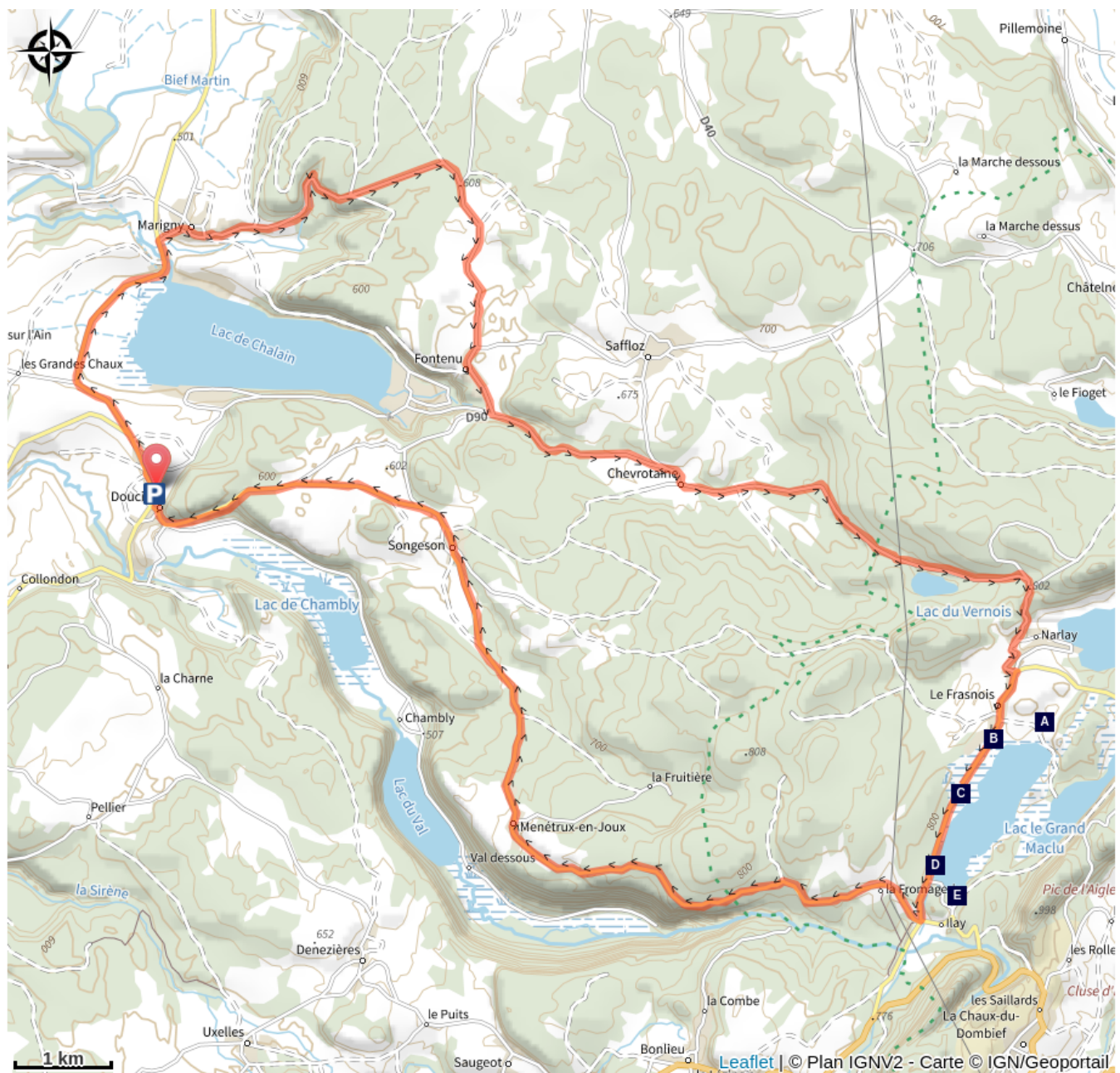
Altitude min 491 m Altitude max 812 m

Tout a commencé il y a plus de 10 000 ans avec la fonte des glaciers. Ils ont laissé derrière eux quantité de cuvettes devenues autant de lacs, de rivières, de cascades. De Doucier, petit village tranquille mais très animé en été, la route longe un site néolithique de villages lacustres vieux de 6 000 ans en bordure du lac de Chalain jusqu'à Marigny où trône un tilleul multi centenaire. Plus loin à Fontenu, mignon village perché sur une falaise au-dessus des eaux turquoise, la vue embrasse l'ensemble du lac de Chalain jusqu'à la côte de l'Heute, par-delà la rivière d'Ain.

Petite grimpe et c'est l'arrivée par Chevrotaine et le Frasnois sur l'enfilade des lacs. Le Vernois, Narlay, Ilay avec le Petit et le Grand Maclu en toile de fond, dominés par une falaise de 150m (à laquelle on peut accéder par un détour de 3km en direction de Chaux-du-Dombief depuis le km 21).

A Ilay, la descente sur Menetru-en-Joux longe les cascades du Hérisson. Belvédère sur les lacs du Val et de Chambly et l'ensemble de la vallée du Hérisson qui accueille chaque année 300 000 visiteurs.

Sur votre chemin...



Paysages jurassiens et agriculture
(A)

La Roselière (C)

L'île de la Motte (E)

Ilay et l'eau potable (B)

Les pelouses sèches (D)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Champagnole D471 puis la D39 en direction de Doucier.

Parking conseillé

parking de la Mairie de Doucier

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

APPB CORNICHES CALCAIRES - CASCADES DU HÉRISSON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises des Cascades du Hérisson sur la commune de Ménétrux-en-Joux.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-
LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/



Sur votre chemin...



Paysages jurassiens et agriculture (A)

Le Massif du Jura est issu d'une longue histoire géologique. Les roches calcaires se sont formées durant l'ère Secondaire, entre - 170 Millions d'années et - 90 Millions d'années. Bien plus tard, la poussée des Alpes les a plissées, entre -11Millions d'années et -3 Millions d'années. Enfin, l'érosion, liée aux glaciers passés, au gel, à l'eau et au vent, modèle progressivement le paysage. Et l'Homme, par son agriculture et ses aménagements, apporte sa touche finale.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Lapprand



Illy et l'eau potable (B)

Le lac du petit Maclu et le lac d'Illy alimentent en eau potable 10 communes, dont celle du Frasnais. Un prélèvement annuel d'environ 67000 m³ est ainsi réalisé. Les lacs du plateau du Frasnais sont d'origine naturelle. Les glaciers qui recouvraient le Jura il y a 20000 ans ont «raboté» le sol et créé des dépressions nécessaires à leur formation. Les dépôts marneux et morainiques, matériaux déposés lors du passage des glaciers, sont imperméables et permettent la retenue de l'eau. Pour préserver au mieux la qualité de l'eau, un arrêté préfectoral interdit notamment l'usage de moteurs thermiques.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



La Roselière (C)

Parmi les différents milieux qui constituent une zone humide, la roselière joue un rôle fondamental: elle stabilise la berge et crée une zone de filtration de l'eau par les plantes qui s'y installent. C'est une zone de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, telle que la petite foulque macroule. Il n'est pas rare, tout au long de l'année, d'entendre leur chant sous forme de petits cris nets et puissants.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



Les pelouses sèches (D)

À proximité des lacs, il n'y a pas que des zones humides! Lorsque la roche calcaire affleure, l'eau s'infiltré immédiatement, rendant la vie difficile pour les plantes. Le sol y est peu profond, sec et pauvre... ce sont les pelouses sèches. La végétation n'est, ni très haute, ni très dense. Les espèces associées à ces pelouses ont des stratégies particulières pour résister à ces conditions de vie difficiles : feuilles grasses, parasitisme, fort parfum... Le thym serpolet par exemple, en synthétisant des huiles essentielles, évite de «transpirer». Très reconnaissable à son odeur, ce thym sauvage est un excellent remède pour les voies respiratoires.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Laprand



L'île de la Motte (E)

Au beau milieu des rives du lac d'Ilay émerge une île, l'île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu'elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l'an mille semble avoir brûlée. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d'une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l'abandonner. De la troisième, on sait qu'elle fût délaissée au 15ème siècle. Un pont de bois rendait l'édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominant aujourd'hui, s'étendaient vergers et pâturages.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost